

CHALAIS INFO

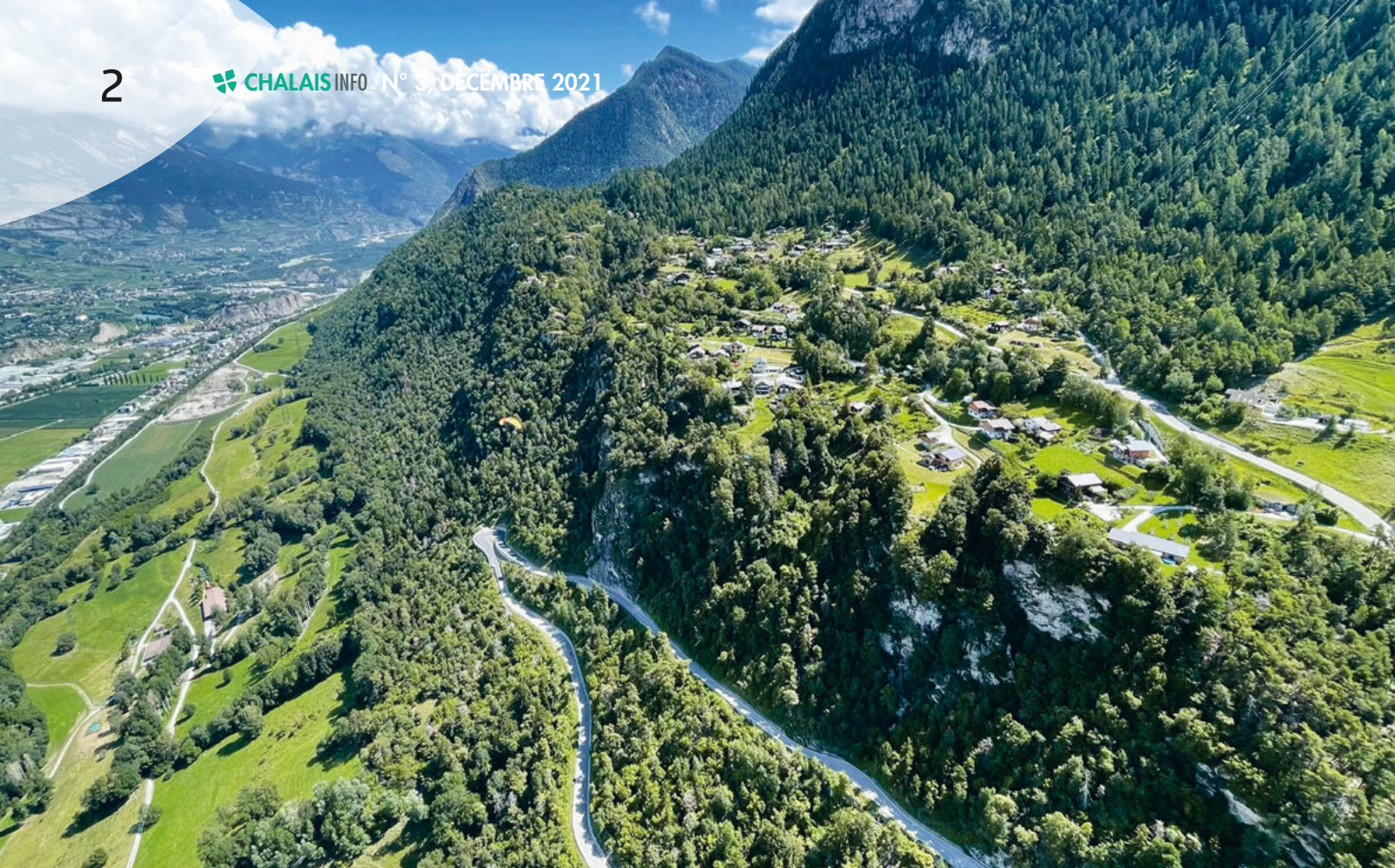
BULLETIN D'INFORMATION DU CONSEIL COMMUNAL

NUMÉRO 3, DÉCEMBRE 2021 LÉGISLATURE 2021 – 2024



DANS CE NUMÉRO

- 3** Edito
- 4** PV de l'assemblée primaire communale du 7 juin 2021
- 7** Messages du Conseil communal
- 12** Manifestations 2022
- 16** Budget communal 2022
- 23** Vie locale
- 26** Point de situation de la destination



Assemblée primaire communale 2021

RENDEZ-VOUS LE 13 DÉCEMBRE

L'Assemblée primaire de la Commune de Chalais est convoquée,
à la salle polyvalente de Chalais, le

lundi 13 décembre 2021 à 20 h 00

Ordre du jour

1. Approbation du protocole de l'Assemblée primaire du 7 juin 2021
2. Budget 2022
 - ◀ Informations et présentation
 - ◀ Approbation
3. Nomination du réviseur qualifié
4. Nomination des membres des nouvelles commissions thématiques
5. Divers

Conformément aux dispositions légales, tous les documents soumis à cette assemblée sont à disposition au Secrétariat communal, durant les heures ordinaires d'ouverture, lundi, mercredi et vendredi de 8h à 12h.

Les citoyens de Vercorin qui se rendent à l'Assemblée primaire pourront prendre gratuitement le téléphérique dès 19 h. Des courses spéciales seront organisées une demi-heure après l'assemblée.

CAP SUR 2022...



Bonjour à toutes et à tous,

Je l'avais exprimé, c'est une présidence de proximité que je souhaitais. Les rencontres se sont succédées; autant d'occasions de faire connaissance et de refaire le passé que de parler de demain et des projets à porter. Le futur, c'est ce sur quoi aujourd'hui nous travaillons.

Cap sur 2022 et son budget. Notre Conseil hérite de nouvelles règles comptables uniformisées. Plus strictes en terme de transparence, elles sont en partie plus généreuses, les taux d'amortissement minimum applicables ayant été revus à la baisse. Un potentiel d'investissement supplémentaire qui s'inscrit malgré tout dans un contexte particulier rythmé par les vagues successives de la pandémie de COVID. C'est le choix d'un équilibre prudent, entre ces deux réalités, qui a dicté ce prochain budget.

En page 21 vous pourrez prendre connaissance des nouveaux projets et de ceux à finaliser, hérités des conseils précédents. La mise en lumière de ce budget, conditionnée par les nouvelles règles comptables en vigueur a été faite sur un modèle différent. La comparaison avec les exercices antérieurs à 2020 n'étant plus pertinente, nous l'avons rendue plus synthétique.

Notre commune a une fiscalité soutenue. Elle engage des moyens importants au maintien et au développement de ses infrastructures ainsi qu'au soutien de sa population, particulièrement de sa jeunesse et de ses familles. Nos aînées et nos aînés pourraient être mieux considérés, nous essayerons ces prochaines années d'y contribuer. Avec son territoire étendu, son hameau et ses trois villages, notre commune doit faire face à des engagements importants. Des investissements conséquents qui alimentent notre patrimoine administratif et financier et qui, selon les nouvelles règles d'affectation, impactent négativement nos indicateurs financiers.

Dans le respect des nouvelles commissions thématiques qui entreront en vigueur en 2022, le fonds donation n'a pas été sollicité. La commission Population & Institution se penchera sur cette question. Il ne s'agit pas de thésauriser cet apport financier inattendu, mais de prendre le temps nécessaire à la réflexion et à la consultation. Ce don exceptionnel doit laisser une trace. Il ne doit pas disparaître en étant dilué dans la participation à des objets destinés à être financés par le budget ordinaire.

Du côté de Vercorin, la nouvelle direction de la destination a été invitée à présenter dans ce Chalais Info son bilan et ses projets. C'est un rendez-vous que nous retrouverons chaque fin d'année. L'occasion de faire le point et de vous informer sur les réalisations et sur celles encore en gestation.

Pour finir, je vous souhaite à toutes et à tous une fin d'année 2021 douce et lumineuse. Que 2022 nous permette de retrouver sérénité et convivialité et que les projets à venir soient synonymes de cohésion et de réussite.

Bonnes fêtes à toutes et à tous.

◀ Votre Présidente

Procès-verbal

ASSEMBLÉE PRIMAIRE DU LUNDI 7 JUIN 2021

Mme Sylvie MASSEREY ANSELIN, Présidente, souhaite la plus cordiale des bienvenues aux 90 personnes présentes. Elle précise que le Conseil municipal n'est pas au complet et excuse Mme Martine Perruchoud Hofstädter atteinte du Covid-19.

En préambule, elle rappelle les dispositions légales pour la convocation des assemblées primaires, qui prévoient une publication, par affichage au pilier public, 20 jours avant la date prévue.

Cette information a été également relayée par le **CHALAIS INFO N° 2**, distribué à tous les ménages de la commune.

Elle constate la présence, obligatoire, de M. Alain REICHENBACH, délégué de l'organe de contrôle officiel (*Fiduciaire FIDAG SA*).

Avant de débiter la partie officielle, elle soumet à l'assemblée sa proposition pour les scrutateurs de ce soir, soit MM. Ilyan PETOUD et Claude-Alain ART.

La Présidente donne lecture de l'ordre du jour détaillé.

1. **Approbation du protocole de l'Assemblée primaire du 11 janvier 2021**
2. **Comptes de l'exercice 2020**
 - **Présentation**
 - **Rapport du réviseur qualifié**
 - **Approbation**
3. **Rapport des Chefs de Départements**
4. **Divers**

1. APPROBATION DU PROTOCOLE DE L'ASSEMBLÉE PRIMAIRE DU 11 JANVIER 2021

Le protocole a été diffusé intégralement par le bulletin d'information **CHALAIS INFO N° 2 de mai 2021**.

Il est approuvé sans remarque et la Présidente remercie la Secrétaire communale pour sa rédaction.

2. COMPTES DE L'EXERCICE 2020

Mme Sylvie MASSEREY ANSELIN débute la présentation par les résultats globaux de l'exercice 2020.

Au terme de cet exercice comptable, la fortune augmente pour atteindre CHF 6,28 millions et la dette nette diminue à CHF 6,45 millions.

La Présidente reprend les commentaires mentionnés dans le **CHALAIS INFO N° 2** et complète les informations sur les principaux écarts, par rapport au budget approuvé en assemblée du mois de décembre 2019, tant pour les charges que pour les revenus.

	FONCTIONNEMENT (CHF)	INVESTISSEMENT (CHF)
Charges / Dépenses	18 259 166.24	3 037 250.93
Revenus / Recettes	20 631 016.09	56 865.85
Marge d'autofinancement	2 371 849.85	
Amort. comptables	1 926 385.08	
Excédent de revenus	445 464.77	
Investissements nets		2 980 385.08
Insuffisance de financement	608 535.23	

Elle dévoile ensuite sur un graphique l'évolution des recettes, des dépenses et de la marge d'autofinancement. Les tracés montrent un différentiel important lié à la comptabilisation de la donation de CHF 3'000'000.-.

Mme Sylvie MASSEREY ANSELIN commente les résultats des comptes séparés des services publics. En détail, le compte «*Eau potable*» présente un bénéfice de CHF 14'061.-, celui des «*Egouts*», un déficit de CHF 29'479.- et le compte «*Hygiène*» un gain de CHF 176'105.-.

La Présidente poursuit avec les principaux investissements, puis passe en revue et développe les différents investissements effectués durant cet exercice, notamment la finalisation de la 1^{re} étape du Chemin du Tour du Mont, le chemin d'accès à Sigéroulaz (*buse*), la nouvelle Crèche-nurserie (*initialement UAPE*) dans le bâtiment VITAE à Chalais, la Place centrale de Vercorin et la rue Edouard Vallet, l'étude du dépôt du Pichiou, l'achat de terrains et la convention Swisspeak (*dernière tranche*).

Dans un tableau de comparaison, elle montre l'évolution entre le budget et les comptes 2020 des chiffres-clefs principaux, tant des comptes de fonctionnement et d'investissement que du bilan communal. Le graphique des indicateurs financiers de l'Etat du Valais illustre une diminution de la capacité d'autofinancement par rapport à 2019. Les 4 autres indices sont stables, oscillant entre les notes 4 (*bien*) et 5 (*très bien*).

Mme Sylvie MASSEREY ANSELIN donne connaissance de l'évolution de l'ensemble des cautions et engagements de la commune qui présente un solde au 31 décembre 2020 de CHF 9'784'679.-.

Au nom de l'organe de révision FIDAG SA, M. Alain REICHENBACH signale qu'il n'y a pas de remarque particulière à relever et se permet de résumer le rapport d'audit.

Il rappelle que le Conseil communal est responsable de la tenue des comptes et informe que selon leur appréciation, les évaluations sont appropriées et l'équilibre financier assuré à terme.

Il recommande l'acceptation du compte annuel soumis à l'agrément de l'Assemblée primaire.

Il n'y a pas de question et la Présidente passe à l'approbation formelle. Au vote, les citoyennes et les citoyens approuvent les comptes 2020 à l'unanimité avec un refus.

3. RAPPORT DES CHEFS DE DÉPARTEMENTS

M. Sylvie MASSEREY ANSELIN relève que le nouveau conseil a établi la feuille de route de ces quatre prochaines années et aborde les décisions prises :

Fusion

Des rencontres avec les 4 Présidents des communes voisines ont eu lieu et un pré-rapport de fusion a été établi dans lequel il a été constaté que des éléments importants n'ont pas été analysés, comme les aspects liés au tourisme et à l'aménagement du territoire. Les Présidents de commune ont décidé de revoir le processus de fusion en reportant à 2029 l'échéance initialement prévue pour 2025.

Nouvelles commissions thématiques et projets

Actuellement au nombre de trois, les nouvelles commissions thématiques (*Institution & Population, Mobilité & Environnement et Economie & Commerce*) seront composées de neuf membres dont la Présidence de la commission. Quatre places sont proposées aux quatre partis politiques, le PDC, la Vision commune, l'UDC et le PS-Verts Gauche citoyenne. Quatre places sont réservées pour des citoyennes et citoyens non issus de partis politiques.

Office postal de Chalais

La Poste CH a confirmé que l'office postal de Chalais restera ouvert. L'Assemblée salue cette décision avec de grands applaudissements.

Aménagement du Lavioz

Une séance d'information publique sur l'avant-projet d'aménagement du Lavioz est fixée au 11 juin 2021 à 18h30 à Vercorin.

M. Kilian SIGGEN poursuit avec le rapport des Services publics.

Torrent des Taillis et la Rèche

Les travaux de la Rèche sont nécessaires, afin de sécuriser le cœur du village de Réchy. D'ici 5 ans les travaux seront terminés et seront suivis par ceux du Torrent des Taillis.

Aménagement de la Place Centrale de Vercorin

Une consultation regroupant différents acteurs touristiques et villageois est en cours pour discuter de l'amélioration de la fontaine et de l'aménagement final de cette place.

Route Chalais - Briey

Cette route sera fermée pour deux mois et demi pour agrandir 2 de ses épingles.

Commissions projets en cours ou futures

M. Kilian SIGGEN présidera des nouvelles commissions, soit : Aménagement place centrale de Vercorin, Taxes communales et Gestion des déchets.

M. Kilian SIGGEN annonce qu'un glissement de terrain a été constaté à Tracuit suite à une prise d'eau bouchée. Il remercie l'équipe des Travaux publics pour les travaux effectués.

Mme Valérie SAVIOZ fait le point sur son dicastère dédié à la population.

Crèche-Nurserie et UAPE

La nouvelle crèche-nurserie sera bientôt opérationnelle et les enfants seront accueillis dans cette nouvelle structure dès le 19 juillet 2021. Les portes ouvertes sont prévues pour le 2 septembre 2021 à 17h30 dans le bâtiment VITAE.

La modification d'affectation de la crèche actuelle en vue de sa transformation en UAPE suit son cours et nécessitera des travaux légers.

Ecoles

Une nouvelle classe primaire (*12^{ème} classe*) a été créée à la rentrée de l'école 2021 et se trouve au-dessus de l'appartement de la concierge.

Commission Mobilité & Environnement

La commission a pour objectif d'amener des solutions pertinentes en termes de mobilité et d'environnement. Un mandat a été donné au bureau AGORA-plan Sàrl pour le développement d'un concept Mobilité et Stationnement dans les zones du Centre scolaire, l'Administration communale, la Résidence Les Jasmins et les structures de la Crèche-UAPE.

Sociétés locales

Elles peuvent faire des demandes spéciales de soutien financier Covid-19 par une demande formelle écrite en fournissant les documents nécessaires. Le Conseil municipal étudiera les demandes sur la base des documents reçus.

M. Patrick RUDAZ remercie l'assemblée de sa présence et présente les infos de son dicastère « *Territoire* ».

Constructions

Depuis le mois d'août 2020, 250 dossiers ont été traités en séance du Conseil municipal.

Aménagement du territoire / Révision globale du PAZ-RCCZ

Le Conseil municipal a instauré des zones réservées pour permettre de gérer de manière efficace le projet du nouveau PAZ. La commune procède actuellement à la révision globale de son plan d'affectation des zones (*PAZ*) et de son règlement des constructions et des zones (*RCCZ*). Elle est suivie dans ces démarches par le bureau AGORA-plan Sàrl. Dans le cadre de cette révision globale, l'objectif est d'informer la population sur les enjeux du développement futur du territoire communal et le déroulement de la procédure. La Commune de Chalais propose trois séances de présentation publique, dont deux à Chalais et

une autre à Vercorin. La population pourra émettre par écrit ou par courriel des propositions ou des remarques sur les différents points relatifs au développement du territoire. M. Patrick Rudaz démontre sur sa projection un exemple de périmètres à aménager, le secteur de Grampraz-est où un remembrement parcellaire urbain a été élaboré.

Parallèlement, en partenariat avec les Communes de Chippis et Grône, le travail en commission se poursuit en vue de l'avant-projet du nouveau Règlement des constructions qui sera mis à l'enquête publique d'ici le début de l'année 2023.

Inventaire du patrimoine bâti

En collaboration avec le bureau Nomad architectes Valais Sàrl l'inventaire du patrimoine bâti des 3 villages de Vercorin, Chalais et Réchy est élaboré et une notification pour tous les bâtiments analysés sera proposée.

4. DIVERS

M. Francis RUDAZ suggère à la Commune de Chalais de soutenir financièrement Alain ZAPPELLAZ pour maintenir l'Arche des Crétilons. Aussi, il demande ce qu'il en est du projet du nouveau téléphérique.

La Présidente répond qu'elle est écoeurée par cette situation impactant l'Arche des Crétilons. Malgré toutes les démarches entreprises, aussi bien au niveau cantonal et plus récemment par la Commune, Swissgrid a refusé catégoriquement d'entrer en matière dans le déplacement du pylône prévu à proximité immédiate de la ferme. La Commune s'est opposée à la mise à l'enquête du câblage dont la procédure est toujours en cours. Des discussions se poursuivront afin de trouver des solutions permettant de maintenir l'activité de la ferme.

Concernant le téléphérique Chalais-Vercorin, la Présidente souligne que le rapport de synthèse du service du développement territorial ainsi que tous les préavis des différents services de l'Etat du Valais consultés dans ce dossier sont positifs. Une décision devrait tomber d'ici septembre 2021. Elle relève l'importance du téléphérique pour notre collectivité et pour le développement touristique de notre destination.

M. Pascal VEILLON souhaite que le Conseil municipal reprenne le tracé actuel du téléphérique Chalais-Vercorin. La Présidente comprend la requête de l'intervenant mais précise que le dossier est en cours d'homologation. Il faut attendre la décision du Conseil d'Etat qui, au vu des préavis rendus, devrait être favorable au tracé choisi. Aussi, il propose d'utiliser un montant du fonds de 3 millions de francs pour déplacer le pylône de l'Arche des Crétilons. La Présidente lui répond qu'une réflexion sera menée par la Commission «*Institution & Population*». Des discussions auront également lieu avec Alain ZAPPELLAZ, l'Etat du Valais et la Commune.

Mme Nicole ZUFFEREY explique que l'accès à la Bibliothèque – Office du tourisme de Vercorin est restreint et demande

s'il y avait des possibilités de l'aménager différemment. La Présidente estime que sa remarque est pertinente et prendra cette idée en main pour trouver une solution d'amélioration.

M. Ernest SCHWARZ demande ce qu'il en est du projet de limitation à 30 km/h. à Vercorin. M. Kilian SIGGEN répond que dans 2 à 3 ans ce projet sera éventuellement faisable et qu'il est en étude.

M. Jean-François NEUROHR intervient au sujet du projet de développement des infrastructures du Creux du Lavioz qui est en route sous la conduite de la Société anonyme du tourisme et adresse son interpellation particulièrement à Mme Martine PERRUCHOUD HOSTÄDTER, en charge du dicastère du tourisme.

Le directeur de l'Ecole suisse de ski à Vercorin demande d'être entendu dans ce projet par le Conseil d'administration de Vercorin Tourisme SA sur les idées concernant principalement les activités hivernales.

Après toutes les démarches faites aussi par la SD, il constate que ce n'est pas le cas et fait appel au Conseil municipal d'entendre ses préoccupations car le site du Lavioz est un endroit stratégique et sensible qui doit obtenir une large adhésion pour son aménagement.

La Présidente rappelle que Vercorin Tourisme SA devra s'occuper principalement de l'animation, de la promotion et du suivi des indicateurs de développement de la destination. L'ancien Conseil municipal a donné mandat à Vercorin Tourisme SA d'étudier le réaménagement du Creux du Lavioz dont une présentation a été faite au nouveau Conseil municipal. Elle annonce que la séance d'information publique sur la présentation de l'avant-projet pour l'aménagement du Creux du Lavioz aura lieu le 11 juin 2021 à Vercorin. Cet avant-projet est appelé à évoluer dans le cadre du processus consultatif lancé avec cette présentation.

M. Gérald ANTILLE constate qu'au sommet du beau village de Réchy au long de la Rèche se trouvent des véhicules, des remorques abandonnées et un dépôt de matériel. Il encourage la Commission de salubrité d'agir afin de rendre plus belle cette zone pour les promeneurs.

M. Valérie SAVIOZ répond que la Commission de salubrité n'a pas été sollicitée à ce jour et que depuis cette année des zones ont été définies avec les points les plus importants à traiter, dont celui de l'intervenant fait partie.

La parole n'est plus demandée. La Présidente remercie les personnes présentes et leur souhaite un bel été et des bonnes vacances. L'Assemblée est close, il est 21 h 50.

◀ La Présidente:
Sylvie MASSEREY ANSELIN

◀ La Secrétaire :
Colette BALMER

POPULATION



Bonjour à tous,

Par ces quelques lignes, je souhaite vous présenter Damien Jeannerat, que vous avez peut-être déjà eu l'occasion de rencontrer cet automne, entouré de son troupeau de moutons, aux alentours de Sigeroulaz.

Il a accepté de prendre le relais de Monsieur Pascal Micheloud qui entretenait les pistes de ski avec son troupeau d'ânes et qui a stoppé son activité agricole. Nous avons à cœur de poursuivre l'entretien de ces parcelles de manière naturelle.

Damien est marié à Claire et père de trois enfants de neuf, six et quatre ans. Habitant Mollens, sa bergerie se situe également sur cette commune où vivent en hiver 400 moutons de race roux du Valais et 120 chèvres de race col noir.

Il est également éleveur et formateur officiel de chiens de protection des troupeaux.

Nous pouvons tirer un bilan positif de ces deux mois d'automne durant lesquels Damien est resté avec ses animaux sur les pistes de Vercorin. Nous vous informons donc que le troupeau de transhumance reviendra l'année prochaine. Dès fin mai 2022, il pâturera l'alpage de Sigeroulaz pour un mois et demi et continuera sa route pour arriver à l'alpage d'Orzival. Un projet de production de fromage de brebis et de chèvres pourrait y être développé. En redescendant d'Orzival, les animaux entretiendront à nouveau les pistes de ski avant l'hiver car il est important que l'herbe soit courte pour que la neige adhère correctement sur les pistes.

Comme la présence du loup dans la région est avérée, le troupeau est protégé par plusieurs chiens de protection. Nous souhaitons organiser une rencontre au printemps prochain à Vercorin. Ainsi vous pourrez faire connaissance avec Damien et son troupeau. Il profitera également pour vous expliquer son travail avec les chiens de protection.

C'est avec grand plaisir que nous poursuivons cette collaboration. Merci Damien et à l'année prochaine pour de nouvelles aventures...

◀ Valérie Savioz



ECONOMIE

VIVEMENT L'HIVER!

La saison hivernale qui arrive va nous apporter quelques nouveautés que personnellement, je me réjouis de tester ou de voir comment elles seront appréciées.

La plus attendue est bien sûr la mise en service du télésiège qui va relier Tracuit au sommet du Mont-Major. Finies les tensions des bras et des cuisses, la crainte du «virage» ou de la montée à 40% pour enfin atteindre le sommet du téléski! Le nouveau télésiège va offrir à tous les adeptes de cette belle descente sur une piste ensoleillée une remontée confortable et en toute sécurité. Pour une station familiale comme la nôtre, c'est indéniablement une amélioration importante de l'offre. L'extension du réseau d'enneigement artificiel sur toute la zone devrait aussi, avec des conditions favorables, permettre d'exploiter au mieux l'est du domaine skiable. D'autant plus que la fameuse liaison à ski depuis Grimentz nous est également promise pour cet hiver...

Du côté du Lavioz, une surface de glace synthétique se substituera à la patinoire naturelle des saisons passées et offrira un espace de glisse utilisable sans interruption de décembre à avril. C'est également une amélioration appréciable de l'offre, financée par les taxes de séjour de nos hôtes et résidents secondaires.

L'accès à la zone de loisirs, vu le peu de stationnement disponible sur place, a déjà donné lieu à des réflexions et le Conseil municipal s'en préoccupe. Une première mesure proposée cet

hiver est la mise en place d'une nouvelle ligne de bus navette gratuite, qui reliera durant les semaines de haute saison le Lavioz à la télécabine et au téléphérique. Ce bus supplémentaire nous permettra aussi de servir le bas du village avec un arrêt au fond de la rue des Jardins, ainsi que de remplacer la navette télécabine-téléphérique durant la pause obligatoire entre 14 et 15h.

SUR LA BONNE VOIE VERS UN TOURISME AU MOINS 3 SAISONS

Malgré des fermetures de routes, un ciel souvent maussade et l'arrêt pour révision du téléphérique en fin d'automne, le bilan de la fréquentation touristique pour cet été et automne est plutôt réjouissant. Selon les statistiques de nuitées déclarées pour les mois de juin à septembre, on est passé de 12'800 nuitées en 2019 (y compris celles déclarées par les résidents secondaires) à 13'060 en 2020 (hors nuitées des résidents secondaires, vu le passage à la taxe forfaitaire) pour atteindre 15'140 cette année, alors que les derniers décomptes de septembre n'ont pas tous été remis à l'office du tourisme. Evidemment, la situation particulière générée par le Covid n'est pas étrangère à cette hausse mais nous pouvons quand même nous réjouir que de nouveaux hôtes découvrent, ou reviennent, à Vercorin.

Une récente décision prise par le Conseil d'Etat devrait nous permettre d'encore améliorer cette offre estivale/automnale durant les prochaines années. En effet, après avoir suivi toute la procédure exigée par le canton, les plans communaux pour

les itinéraires de chemins pédestres et de VTT ont finalement été approuvés le 12 octobre dernier. Le dossier, repris d'un projet antérieur, avait quand même commencé en 2017! A l'heure où j'écris ces lignes, le délai de recours de 30 jours n'est pas terminé et le dépôt d'une opposition est toujours possible. Toutefois, confiant en l'avenir, le Conseil municipal a budgété une première phase de réalisation des sentiers VTT en 2022, avec un investissement de 150'000 CHF, qui devrait être complété par un investissement de Vercorin Tourisme SA, par le biais des taxes de séjour. Et il est évident qu'il faudra encore du temps et des moyens pour étoffer notre réseau mais avec cette homologation, nous avons déjà franchi une première étape essentielle.





RÉSEAU D'IRRIGATION

En cours d'année, vous avez peut-être aperçu le chantier en bordure des vignes sur les hauts de Chalais/Réchy? Des travaux importants ont en effet été réalisés pour améliorer le réseau d'irrigation du vignoble, en remplaçant les conduites principales (env. 3'900m de conduites). Ce gros projet, budgété à plus d'un million de francs, est porté par les consortages réunis des Ormoz, de Planmont, de Tsanfleur et du bisse de Riccard et a été préavisé favorablement par l'office fédéral de l'agriculture, puis approuvé par le Conseil d'Etat, qui en a reconnu l'utilité publique. A ce titre, il bénéficie de subventions publiques sur les dépenses admises, à hauteur de 32% par la confédération et 32% par le canton. La commune doit quant à elle contribuer au projet pour l'équivalent de 25% du montant de la part cantonale, soit 111'440 CHF à verser entre 2020, 2021 et 2022. A ce stade, les travaux ont bien avancé, la majeure partie du réseau est rénové et tout devrait être terminé l'année prochaine.

ASSOCIATION D'ENTREPRISES LOCALES

En août dernier, l'association nouvellement créée par les entreprises de l'Ecoparc de Daval et de la zone industrielle du

Chablé, ainsi que la promotion économique de Sierre, a pris contact avec la présidente de commune et moi. Elle souhaitait proposer aux entreprises proches, installées le long de la route de Chippis sur le territoire de notre commune, d'intégrer l'association. Ses objectifs étant notamment de mutualiser les services des entreprises, de défendre et représenter leurs intérêts auprès des autorités, nous avons évidemment donné notre accord à ces démarches. J'ai par la suite été invitée à intégrer le comité de l'association et je me réjouis de cette opportunité de collaborer avec le tissu économique de la région.

Pour terminer, je vous souhaite de rester en santé et du côté ensoleillé de l'existence et vous adresse mes meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année!

◀ Martine Perruchoud Hofstädter

TERRITOIRE

MENSURATION OFFICIELLE DES ZONES ALPESTRES : CHALAIS LOT 11

D'entente avec les autorités fédérales (*Direction fédérale des mensurations*) et cantonales (*Service de la géoinformation*), l'administration communale de Chalais poursuit la mensuration sur son territoire en vue d'une introduction complète au registre foncier.

Le Conseil d'Etat, en séance du 29 septembre 2021, a attribué la réalisation de cette mensuration officielle au bureau Ingénieurs & Géomètres Elzingre SA à Chalais.

Les « zones alpestres », zones non cadastrées définitivement à ce jour, font ainsi l'objet d'une mensuration afin d'en introduire les parcelles officiellement au registre foncier, avec enquêtes publiques. Sur la commune de Chalais, les secteurs concernés par ce projet sont teintés en rouge sur le plan annexé. Il s'agit des parcelles cadastrales numéros 2 Art. 3617, 2 Art. 3619, 2 Art. 3614, 3 Art. 3615, A1 Art. 3613, B1 Art. 3616, C1 Art. 3618 et du DDP (A 1A) sis respectivement dans les secteurs Meribe, Les Taillis, Les Hombes, Brie, l'Abois, Combache, Les Cottés. Les propriétaires des parcelles mentionnées ci-dessus seront contactés individuellement par courrier ultérieurement.



Si vous êtes en possession d'une parcelle dans ce secteur mais que son article n'est pas mentionné ci-dessus, nous vous prions de contacter sans délai le géomètre (*Laurent Elzingre, 027 458 14 50*) afin de lui transmettre informations et documents en votre possession.

Les étapes principales du projet seront les suivantes :

2022 : récolte des plans et documents, dégagement des limites existantes par les propriétaires, relevé des points limites existants, préparation des esquisses de mensuration, mise à l'enquête publique de la détermination des limites.

2023-2024 : traitement des réclamations suite à la mise à l'enquête, matérialisation et relevé du réseau de points fixes, relevé de points limites et de certains objets (*ouvrages, bâtiments, etc.*), digitalisation de la couverture du sol, calcul de coordonnées.

2024 : établissement des plans et des documents de la mensuration officielle, mise à l'enquête publique des documents de la mensuration officielle.

Les propriétaires seront personnellement informés à chaque étape clé du processus de mensuration.

L'administration communale et le géomètre remercient d'ores et déjà les propriétaires des secteurs concernés pour leur précieuse collaboration.

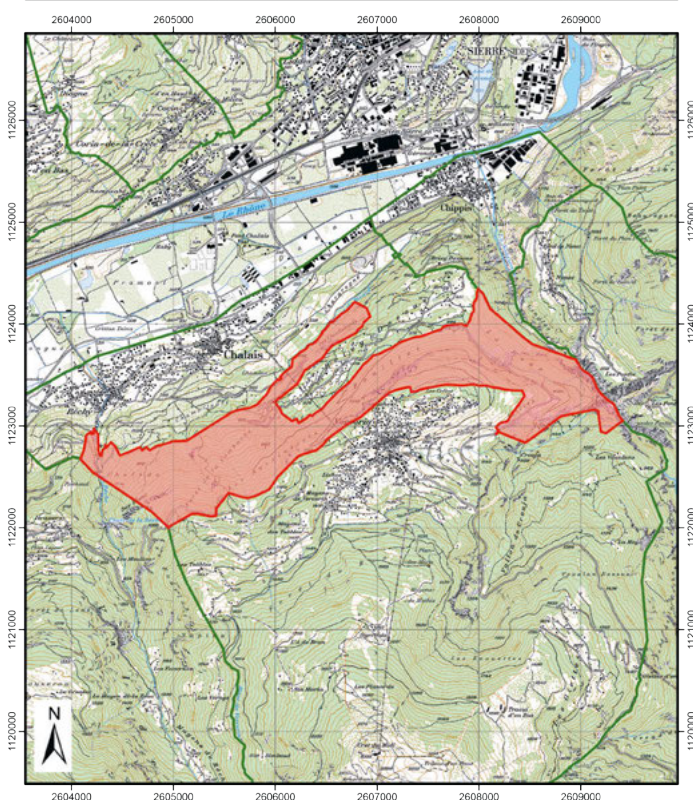
◀ Conseiller communal en charge du projet :
Patrick RUDAZ

◀ Teneur de cadastre communal :
Nathalie GRICHTING

◀ Géomètre en charge du projet :
Laurent ELZINGRE

Annexe A

Canton du Valais Office de la géomatique	Commune: Chalais	Lot ID VS
CN: 1287	Secteur non mesuré - Lot 11	1:35'000



LEGENDE

— Limite de commune — Périmètre adressage

SERVICES PUBLICS

LES TRAVAUX PUBLICS, UNE ÉQUIPE DE CHOC À VOTRE DISPOSITION

Après près d'une année à la tête des travaux publics, je me dois de remercier le travail exceptionnel accompli par nos collaborateurs. Ils sillonnent chaque jour les rues et places de notre commune dans le but de les maintenir en état tout au long de l'année. Qu'importe l'heure ou le jour, ils sont disponibles pour intervenir le plus rapidement possible lorsqu'une situation imprévue se déclare et doit être maîtrisée. En nous concentrant sur les détails (*poubelle pleine, herbe en bord de rue etc.*) nous oublions parfois la masse de travail abattue par la voirie.

LES ÉCOPOINTS

Depuis quelques mois, nous relevons une augmentation des incivilités dans nos écopoints. Déchets abandonnés à même le sol, mauvaise utilisation des containers à pet ou encore dépose de déchets destinés à la décharge, les erreurs sont nombreuses et coûtent cher à la collectivité. Il est urgent d'agir et d'éliminer correctement les déchets produits. Nous devons corriger le tir rapidement, faute de quoi la mise sur pied de certaines mesures répressives pourrait s'avérer nécessaire. Je ne le souhaite pas plus que vous. Alors travaillons tous ensemble au respect des règles en vigueur pour le bien de tous !

LA SALLE POLYVALENTE DE CHALAIS

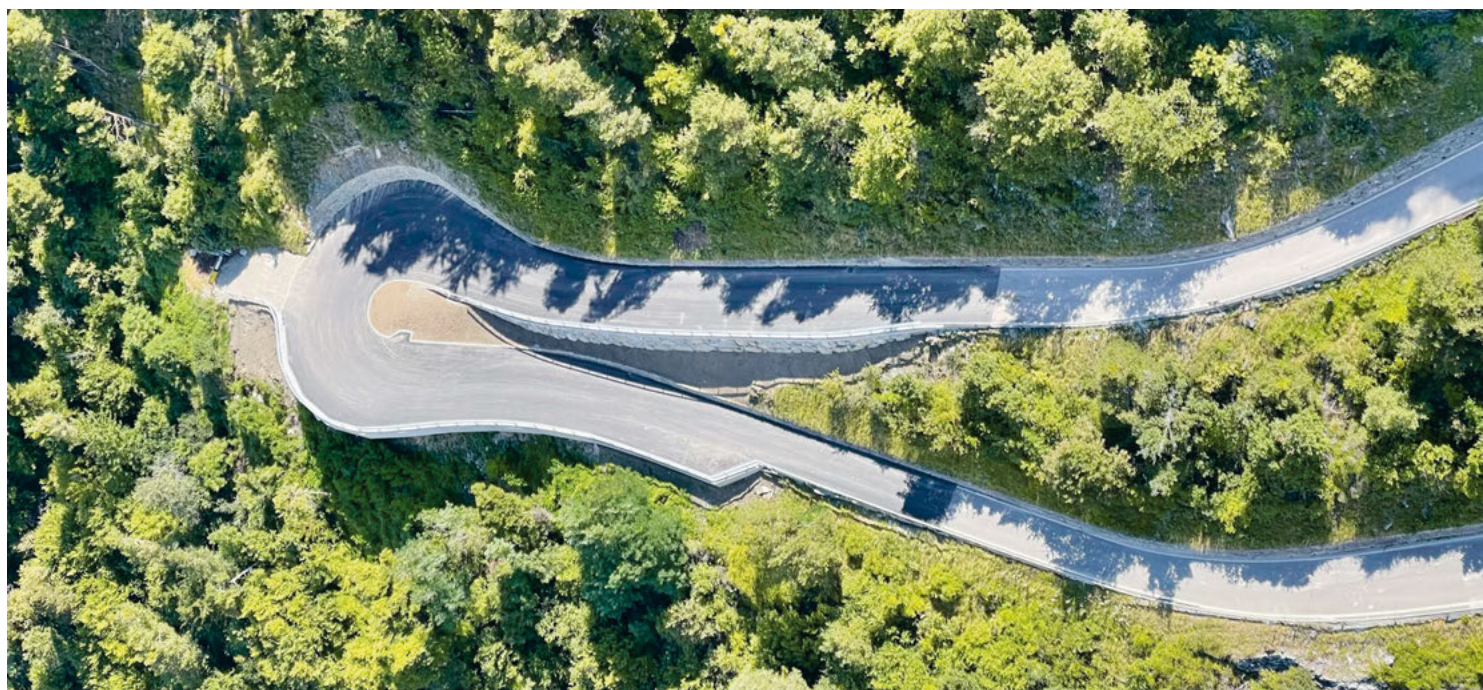
D'important travaux de transformation et de rénovation de la salle polyvalente de Chalais auront lieu ces prochaines années. Le projet, qui devrait débuter dans le courant de l'année 2022, fera l'objet d'une consultation auprès des principales sociétés utilisatrices de la salle polyvalente dans le cadre d'événements festifs. Les transformations concerneront, en effet, les espaces

utilisés par ces dernières. La partie gymnastique de la salle subira uniquement des rénovations sans modification des espaces actuels. Enfin, la scène qui a déjà subi des travaux importants lors des 10 dernières années, ne sera pas rénovée.

ET ENCORE...

Les différents projets portant sur le centre de Vercorin, la STEP intercommunale, la mise à niveau de l'éclairage public, la réflexion sur nos écopoints, les routes forestières et communales, le réseau d'eau potable et la sécurisation de nos cours d'eau se poursuivent. Nous pouvons compter sur l'appui de partenaires expérimentés afin de mener à bien ces projets essentiels pour notre commune. La fin d'année approchant à grands pas, je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année, en famille ou entre amis, avant d'ouvrir la porte d'un nouvel an qui, espérons-le, mettra définitivement un terme à la pandémie et ses mesures restrictives.

◀ Kilian Siggen



MANIFESTATIONS 2022

Date				Lieu	Organisateur	Manifestation
JANVIER						
Samedi	1	janvier	2022	MBV	Exposition >> 8 janvier 2022	ASCAVE
Mercredi	5	janvier	2022	Pàm	Hivernales artisanales	ASCAVE
Jeudi	6	janvier	2022	CdM + Pàm	Fête des rois	OT Vercorin
Samedi	8	janvier	2022	Hall CSV	Rencontres de Vercorin	ASCAVE
Samedi	15	janvier	2022	CdM	Soirée pleine lune	OT Vercorin / TVSA
Vendredi	28	janvier	2022	Kabaret	Pièce de théâtre "L'importance d'être Ernest" >> 20 février	Edelweiss Loisirs
FÉVRIER						
Mercredi	2	février	2022	Pàm	La Chandeleur - Crêpes Party	OT Vercorin
Jeudi	10	février	2022	MBV	Soirée Contes avec Catherine Lambert	ASCAVE
Vendredi	11	février	2022	CdM	Soirée pleine lune	OT Vercorin / TVSA
Samedi	12	février	2022	Hall CSV	Rencontres de Vercorin	ASCAVE
Dimanche	13	février	2022	CSV	Votations fédérales	
Mercredi	16	février	2022	MBV	Spectacle Luca Leone	OT Vercorin
Samedi	19	février	2022	MBV	Exposition >> 13 mars + Vernissage le 19 février	ASCAVE
Vendredi	25	février	2022	SPC	Carnaval >> 27 février	Gym + Chalais Jeunesse
Vendredi	25	février	2022	Pàm	Hivernales artisanales	ASCAVE
Vendredi	25	février	2022	Chapelle	Saint Mathias - Messe à 10 h 30	Confrérie de la Chapelle de Réchy
Samedi	26	février	2022		Course de ski de fond dans les rues du village de Vercorin	SD Vercorin
MARS						
Mardi	1	mars	2022	Pàm	Carnaval des enfants et guggen à Vercorin	OT Vercorin
Jeudi	3	mars	2022	Pàm	Hivernales artisanales	ASCAVE
Samedi	12	mars	2022	Hall CSV	Rencontres de Vercorin	ASCAVE
Samedi	12	mars	2022	Crêt + Lavioz	Défi des 300	Ski-Club Vercorin-Chalais
Samedi	19	mars	2022	CdM	Soirée pleine lune	OT Vercorin / TVSA
Vendredi	25	mars	2022	Kabaret	Pièce de théâtre "Les 7 jours de Simon Labrosse" >> 27 mars	Edelweiss Loisirs
Samedi	26	mars	2022	Lavioz	Fête de fin des cours de ski "A nous la neige"	Ski-Club Brentaz-Vercorin

AVRIL						
Samedi	2	avril	2022	SPC	Concert annuel	Harmonie L'Avenir
Samedi	9	avril	2022	Hall CSV	Rencontres de Vercorin	ASCAVE
Samedi	16	avril	2022		Vercocolor Party	OT Vercorin
Dimanche	17	avril	2022	Lavioz + Pàm	Fête de Pâques - Animations	OT Vercorin
Dimanche	17	avril	2022	EC et EV	Messe de Pâques	Paroisses
Lundi	18	avril	2022		"Ramène ton œuf"	Chalais Jeunesse
Samedi	23	avril	2022	SPC	Concert annuel	Chœur-mixte L'Espérance
Samedi	30	avril	2022	SPC	Concert annuel	Amicale des Accordéonistes
MAI						
Dimanche	1	mai	2022	EC	Communion solennelle	Paroisses
Samedi	14	mai	2022	Hall CSV	Rencontres de Vercorin	ASCAVE
Dimanche	15	mai	2022	CSV	Votations fédérales	
Vendredi	20	mai	2022	Kabaret	Danse contemporaine >> 22 mai	Edelweiss Loisirs
Dimanche	22	mai	2022	EC	Confirmation	Paroisses
Vendredi	27	mai	2022	SPC	Amicale du Rawyl >> 29 mai	Harmonie L'Avenir
JUIN						
Dimanche	5	juin	2022	PLC	Slow UP	Chalais Jeunesse
Samedi	11	juin	2022	Hall CSV	Rencontres de Vercorin	ASCAVE
Jeu	16	juin	2022	EV	Fête-Dieu et Fête patronale Saint Boniface	Paroisses
Samedi	18	juin	2022		Inalpe de Tracuit	SD Vercorin
Samedi	25	juin	2022		"Clean-Up" - Nettoyage domaine skiable Vercorin	OT Vercorin
JUILLET						
Samedi	2	juillet	2022		Camp des jeunes >> 9 juillet	Chalais Jeunesse
Samedi	9	juillet	2022	CdM	Lever du soleil	OT Vercorin
Dimanche	10	juillet	2022		Exposition >> 18 septembre + vernissage le 9 juillet	Fondation Edouard Vallet
Vendredi	15	juillet	2022	Pàm	Estivales artisanales	ASCAVE
Vendredi	15	juillet	2022	Lavioz	Tournoi Tennis "Vachettes"	Tennis-Club Vercorin
Samedi	16	juillet	2022	MBV	Exposition >> 14 août + vernissage le 16 juillet	ASCAVE
Vendredi	22	juillet	2022	Pàm	Estivales artisanales	ASCAVE

JUILLET

Vendredi	22	juillet	2022	EB	Soirée finale à Bozon - Passeport-Vacances	Edelweiss Loisirs
Samedi	23	juillet	2022	CdM	Lever du soleil	OT Vercorin
Dimanche	24	juillet	2022	Pàm + MBV	Journée Santé-Nature + Marché	ASCAVE
Vendredi	29	juillet	2022	Pàm	Estivales artisanales	ASCAVE
Samedi	30	juillet	2022		Fête à l'alpage d'Orzival	SD Vercorin
Samedi	30	juillet	2022		Camp de musique >> 7 août	MDJ Chalais-Chippis

AOÛT

Lundi	1	août	2022	Pàm+Lavioz	Fête Nationale	SD Vercorin
Vendredi	5	août	2022	Pàm	Estivales artisanales	ASCAVE
Samedi	6	août	2022		Tour des Stations	SD Vercorin
Samedi	6	août	2022	CdM	Lever du soleil	OT Vercorin
Dimanche	7	août	2022	CSV	Concert de fin de camp	MDJ Chalais-Chippis
Dimanche	7	août	2022	Pàm	Marché des artisans créateurs	ASCAVE
Vendredi	12	août	2022	Pàm	Estivales artisanales	ASCAVE
Dimanche	14	août	2022	CdM	Fête de la mi-été	OT Vercorin
Lundi	15	août	2022	Crêt	Messe et animations	Paroisses
Vendredi	19	août	2022	Lavioz	Tournoi Tennis "Vachettes"	Tennis-Club Vercorin
Samedi	20	août	2022		Grand Raid e-bike BCVs	

SEPTEMBRE

Samedi	10	septembre	2022	EB	Tournoi de pétanque	Amicale Les Perlaboule
Samedi	10	septembre	2022	Hall CSV	Rencontres de Vercorin	ASCAVE
Samedi	17	septembre	2022		Désalpe de Tracuit	SD Vercorin
Samedi	24	septembre	2022	SPC	Loto Annuel	Société de gymnastique
Samedi	24	septembre	2022		Course cycliste "Nova Eroica" par l'Arche des Créteilons, Chalais	SD Vercorin
Dimanche	25	septembre	2022	CSV	Votations fédérales	

OCTOBRE

Samedi	1	octobre	2022		Fête au village de Vercorin	SD Vercorin
Samedi	1	octobre	2022	Lavioz	Tournoi Tennis "Juniors"	Tennis-Club Vercorin
Vendredi	7	octobre	2022	Lavioz	Tournoi Tennis "Vachettes"	Tennis-Club Vercorin
Samedi	8	octobre	2022	MBV	Exposition >> 23 octobre + vernissage le 1er octobre	ASCAVE
Samedi	8	octobre	2022	Hall CSV	Rencontres de Vercorin	ASCAVE

Samedi	8	octobre	2022	SPC	Soirée chalaisarde - souper de soutien	FC Chalais
Dimanche	16	octobre	2022	Hall SPC	Saint Gall	Sociétés locales
Dimanche	16	octobre	2022	SPC	Fête patronale de Saint Gall + Repas communautaire	Paroisse de Chalais
Dimanche	23	octobre	2022	EB+CSV+PàM	La Dérupe	Ski-Club Brentaz-Vercorin
Lundi	31	octobre	2022	SPC	Nuit d'horreur	Association Cerkenamo

NOVEMBRE

Mardi	1	novembre	2022	SPC	Loto annuel	Chœur-mixte L'Espérance
Samedi	12	novembre	2022	Hall CSV	Rencontres de Vercorin	ASCAGE
Dimanche	20	novembre	2022	SPC	Sainte-Cécile	Sociétés musicales
Dimanche	27	novembre	2022	CSV	Votations fédérales	

DÉCEMBRE

Jeudi	1	décembre	2022	PàM	Ouverture chemin de Noël	ASCAGE
Samedi		décembre	2022	SPC	Fête de Sainte-Barbe	La Cible
Samedi	3	décembre	2022	EV	Concert de Gospel à 19 h.	ASCAGE
Samedi	3	décembre	2022	CSV	Marché de Noël >> 4 décembre	ASCAGE
Dimanche	4	décembre	2022	CSV	Fête de Saint-Nicolas	ASCAGE
Mardi	6	décembre	2022		Fête de Saint-Nicolas	Chalais Jeunesse
Vendredi	16	décembre	2022	Jeunes	Film de Noël pour les enfants	Chalais Jeunesse
Samedi	17	décembre	2022	MBV	Exposition >> 8 janvier 2023	ASCAGE
Samedi	24	décembre	2022	EC	Messe de minuit - Crèche vivante	Chalais Jeunesse
Samedi	24	décembre	2022	PàM	Noël des enfants au village	OT Vercorin
Lundi	26	décembre	2022	Sigeroulaz	Camp de ski >> 31 décembre	Ski-Club Vercorin-Chalais
Mardi	27	décembre	2022	CSV	Loto annuel	Ski-Club Brentaz-Vercorin
Jeudi	29	décembre	2022	PàM	Hivernales artisanales	ASCAGE
Vendredi	30	décembre	2022	PàM	Saveurs du Monde	SD Vercorin
Samedi	31	décembre	2022	PàM	Nouvel-An	OT Vercorin

ABRÉVIATIONS

Salle polyvalente Chalais	SPC	Eglise Chalais	EC
Maison bourgeoise Chalais	MBC	Eglise Vercorin	EV
Centre scolaire Vercorin	CSV	Chapelle de Saint Mathias Réchy	Chapelle
Maison bourgeoise Vercorin	MBV	Local de musique	LM
Parc à Moutons Vercorin	PàM	Crêt-du-Midi	CdM
Espace Bozon	EB	Cabaret Edelweiss Chalais	Kabaret Edelweiss Chalais
Creux-du-Lavioz	Lavioz	Stand de tir Réchy	Stand de tir Réchy
Place des Chevaliers	PLC	Local des Jeunes	Local des jeunes

Exercice 2022

BUDGET COMMUNAL

PREAMBULE

Le Conseil municipal a approuvé le budget 2022 en séance ordinaire du 2 novembre 2021.

MESSAGE INTRODUCTIF

Le budget 2022 présenté à l'Assemblée primaire est le premier budget présenté sous le format MCH2.

Le modèle comptable harmonisé (MCH) fournit les bases de présentation des états financiers des collectivités publiques. Le MCH2 a été introduit en 2007 au niveau fédéral, en 2018 au niveau cantonal et enfin en 2022 au niveau communal. Le Canton du Valais est l'un des derniers de Suisse à finaliser cette introduction du MCH2 au niveau communal.

L'introduction de ce nouveau modèle a entre autre l'avantage de permettre de pratiquer des taux d'amortissements différenciés en fonction de la nature des immobilisations corporelles et à des taux inférieurs, plus conformes à la réalité économique que les 10% imposés précédemment. Cette nouvelle prescription a donné une certaine marge de manœuvre au Conseil municipal dans l'élaboration du budget 2022.

Le passage de MCH1 à MCH2 est également l'occasion de modifier la présentation des éléments qui vous sont communiqués au travers du Chalais Info.

APERCU GENERAL

Le budget 2022 est équilibré et s'inscrit dans la continuité de ces précédentes années. Il présente une marge d'autofinancement de CHF 2'058'300.- et un excédent de revenus, en nette augmentation par rapport à 2021, de CHF 486'300.-.

En fonction de la marge d'autofinancement susmentionnée et des investissements nets pour un montant de CHF 2'049'000.-, en diminution de quelque CHF 250'000.- par rapport à 2021, le budget de l'exercice 2022 boucle sur un excédent de financement de CHF 9'300.-.

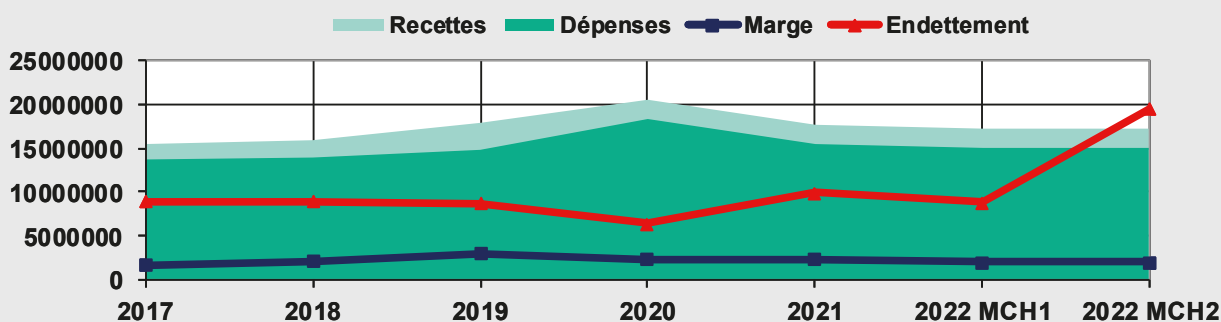
L'introduction de MCH2 veut également dire introduction de nouveaux indicateurs imposés. Le reclassement au patrimoine administratif de la participation de la Commune au capital (actionnaire majoritaire) et des prêts à Télévercorin SA qui étaient considérés précédemment comme des placements financiers, n'est pas sans conséquence. Cette modification significative pègre très nettement les indicateurs relatifs à l'endettement. Ils étaient considérés comme bons à excellents précédemment et sont désormais considérés comme mauvais. Ces nouveaux indicateurs vous sont présentés intégralement dans ce rapport.

L'aperçu du compte de résultats et investissements avec des comptes 2020 et un budget 2021 retraités au format MCH2, vous donne de manière synthétique les principales informations relatives au fonctionnement et aux investissements.

Comme mentionné ci-avant, la différence notable s'inscrit au niveau des amortissements du patrimoine administratif avec un montant de CHF 1'572'000.-, en diminution de CHF 753'500.- par rapport au budget 2021.

Evolution des recettes, des dépenses, de la marge d'autofinancement et de la dette

	2017	2018	2019	2020	2021	2022 MCH1	2022 MCH2
Dépenses	13 712 800.–	13 913 353.–	14 791 114.–	18 259 166.–	15 419 230.–	15 408 200.–	15 147 200.–
Recettes	15 417 109.–	16 016 117.–	17 798 419.–	20 631 016.–	17 767 530.–	17 205 500.–	17 205 500.–
Marge	1 704 310.–	2 102 764.–	3 007 305.–	2 371 850.–	2 357 300.–	1 797 300.–	2 058 300.–
Endettement	8 978 553.–	8 913 876.–	8 756 865.–	6 452 213.–	9 942 515.–	8 848 079.–	19 548 079.–



Aperçu du compte de résultats et investissements		Compte 2020	Budget 2021	Budget 2022
Compte de résultats				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	14 883 724,46	15 005 500,00	15 147 200,00
Revenus financiers	+ CHF	17 168 761,51	16 979 300,00	17 205 500,00
Marge d'autofinancement	= CHF	2 285 037,05	1 973 800,00	2 058 300,00
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	2 285 037,05	1 973 800,00	2 058 300,00
Amortissements planifiés	- CHF	1 926 385,08	2 325 500,00	1 572 000,00
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	3 009 310,30	-	-
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	3 096 123,10	383 500,00	-
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	-	-	-
Attributions au capital propre	- CHF	-	-	-
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	-	-	-
Excédent de revenus	= CHF	445 464,77	31 800,00	486 300,00
Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF	3 037 250,93	3 912 000,00	2 681 500,00
Recettes	- CHF	56 865,85	1 612 000,00	632 500,00
Investissements nets	= CHF	2 980 385,08	2 300 000,00	2 049 000,00
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-
Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	2 285 037,05	1 973 800,00	2 058 300,00
Investissements nets	- CHF	2 980 385,08	2 300 000,00	2 049 000,00
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	695 348,03	326 200,00	-
Excédent de financement	= CHF	-	-	9 300,00

Evolution indicateurs	Compte 2020	Budget 2021	Budget 2022
1. Taux d'endettement net (I1)	172.24% mauvais	187.25% mauvais	181.83% mauvais
2. Degré d'autofinancement (I2)	76,67% récession	85,82% cas normal	100,45% haute conjoncture
3. Part des charges d'intérêts (I3)	0,72% bon	0,98% bon	0,60% bon
4. Dette brute par rapport aux revenus (I4)	153,33% mauvais	180,83% mauvais	182,43% mauvais
5. Proportion des investissements (I5)	16,95% eff. d'inv. moyen	20,68% eff. d'inv. élevé	15,04% eff. d'inv. moyen
6. Part du service de la dette (I6)	10,23% charge acceptable	14,37% charge acceptable	9,74% charge acceptable
7. Dette nette 1 par habitant (I7)	5429 endettement très important	5424 endettement très important	5421 endettement très important
8. Taux d'autofinancement (I8)	11,28% moyen	11,37% moyen	11,96% moyen

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Charges financières - Tableau des principaux écarts par rapport au budget précédent

Compte	Libellé	Remarque	Ecart en Fr.
022	Administration générale / Personnel du bureau communal	Augmentation liée au reclassement des salaires de certains collaborateurs. Engagement nouvelle collaboratrice en anticipation départ à la retraite en 2022.	+ 57'100
140	Questions juridiques / Personnel administratif	Augmentation liée au reclassement des salaires de certains collaborateurs. Regroupement du Contrôle des habitants et cadastre dans cette rubrique.	+ 61'400
212	Ecoles primaires / Entretien des immeubles	Divers travaux spécifiques et installation du WIFI dans les bâtiments communaux.	+138'500
212	Écoles primaires / Contributions pour les élèves	Montant en augmentation en fonction des effectifs et des tarifs définis par l'Etat du VS. De plus, le budget 2021 était sous-évalué.	+ 127'000
213	Degré secondaire / CO Grône	Baisse liée à une diminution des effectifs.	- 50'000
342	Sentiers pédestres / Entretien	Entrée en fonction de la convention avec Vercorin Tourisme SA. En partie compensée par une baisse de charges salariales.	+ 24'800
342	Sport et loisirs	Pas de prélèvement sur les financements spéciaux.	- 250'000
512	Prévoyance sociale / Financement EMS	Baisse des résidents dans les EMS.	- 55'000
523	Invalité / Mesures en faveur des handicapés	Selon les données fournies par l'Etat du VS.	- 53'000
545	Prestations aux familles / amortissements	Baisse des amortissements en fonction du nouveau taux utilisé.	- 54'500

615	Circulation routière / Entretien du réseau routier communal	Réfections diverses.	+ 73'500
615	Circulation routière / Entretien du réseau d'éclairage public	Modernisation du réseau d'éclairage public, réduction pollution lumineuse.	+ 45'000
623	Trafic d'agglomération / Transports touristiques	Mise en service nouvelle navette hivernale au Lavioz.	+ 50'000
634	Trafic et télécommunications / Amortissements	Baisse des amortissements en fonction du nouveau taux utilisé.	- 170'500
710	Approvisionnement en eau / Amortissements	Baisse des amortissements en fonction du nouveau taux utilisé.	- 104'000
720	Traitement des eaux usées / STEP de Granges	Augmentation des charges liées au projet de réfection/modernisation de la STEP de Granges.	+ 92'000
730	Gestion des déchets / Exploitation déchetterie	Augmentation des volumes et mise en place d'un ramassage « gastro-vert ».	+ 32'900
790	Aménagement du territoire / Amortissements	Baisse des amortissements en fonction du nouveau taux utilisé.	- 237'000
819	Irrigation / Réseau d'irrigation	Subvention à la réfection du réseau d'irrigation du vignoble payée presque intégralement sur 2021.	- 40'300
840	Tourisme / Amortissements	Augmentation des amortissements liée notamment au transfert de la participation Télévercorin SA au patrimoine administratif.	+ 243'000
840	Tourisme / Ristourne Taxe de séjour forfaitaire	Montant réévalué en fonction des perceptions effectives 2020 et 2021.	- 55'000
911	Finances et impôts / Pertes sur créances	Adaptation du montant en fonction des pertes passées sur l'exercice 2020.	- 50'000
961	Finances et impôts / Intérêts passifs des engagements financiers	Montant réévalué en fonction des crédits remboursés et des meilleurs taux de financement obtenus.	- 68'000
963	Immeuble et titres patrimoine financier / Amortissements	Baisse liée principalement au transfert de la participation Télévercorin SA au patrimoine administratif.	- 446'000

Revenus – Tableau des principaux écarts par rapport au budget précédent

Compte	Libellé	Remarque	Ecart en Fr.
840	Tourisme / Perception de la TPT	Montant réévalué en fonction des perceptions effectives 2020 et 2021.	- 55'000
871	Electricité / Ventes d'électricité	Selon éléments fournis par OIKEN.	+ 69'000
910	Finances et impôts / Impôts directs personnes physiques	Estimation effectuée sur la base des taxations 2019 et du nombre de nouveaux contribuables. Evaluation prudente liée au COVID-19.	+ 402'000
911	Finances et impôts / Impôts directs personnes morales	Estimation effectuée sur la base des taxations 2019. Evaluation prudente liée à l'introduction de la RIE III.	- 107'000
930	Finances et impôts / Péréquation financière	Baisse en fonction du montant fourni par l'Etat du VS.	- 64'500
963	Immeubles et titres patrimoine financier / Dividendes	Réévaluation du montant en fonction des dividendes effectivement perçus en 2021.	- 100'800

La projection des recettes fiscales pour l'année 2022 se base sur les taxations 2019 notifiées et l'arrivée des nouveaux contribuables en 2020 et 2021. Les taux d'imposition 2022 sont identiques à ceux de 2021 et des années précédentes.

De plus, vu la situation particulière liée à la pandémie et la difficulté d'évaluer son incidence sur les rentrées fiscales, les recettes 2022 ont été estimées de manière particulièrement prudente.

AMORTISSEMENTS

Comme stipulé dans l'aperçu général, les amortissements comptables du budget 2022 s'élèvent à Fr. 1'572'000.-.

Avec l'introduction de MCH2, des taux d'amortissements différenciés peuvent être appliqués. Dans les limites autorisées, le Conseil municipal a retenu les taux suivants :

0% : terrains et forêts

7% : routes, voies de communication, aménagement cours d'eau et autres travaux de génie-civil.

8% : bâtiments

10% : titres et participations (*Télévercorin SA*)

35% : biens meubles

50% : autres immobilisations corporelles

COMPTE DE RÉSULTATS SELON LES TÂCHES

	Compte 2020		Budget 2021		Budget 2022	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	4 209 487,71	3 023 676,17	1 143 370,00	24 700,00	1 218 200,00	20 000,00
1 Ordre et sécurité publics, défense	752 479,57	139 585,32	747 100,00	171 900,00	795 900,00	179 300,00
2 Formation	3 100 941,08	143 871,65	3 317 200,00	161 200,00	3 554 700,00	205 700,00
3 Culture, sports et loisirs, église	1 061 026,18	69 178,65	1 322 300,00	321 400,00	1 108 000,00	72 300,00
4 Santé	304 682,00	-	344 400,00	-	357 000,00	-
5 Prévoyance sociale	2 417 977,75	13 451,50	2 463 100,00	13 000,00	2 333 200,00	13 600,00
6 Trafic et télécommunications	2 214 997,80	81 005,55	2 617 900,00	215 000,00	2 609 700,00	96 200,00
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	2 870 088,59	2 552 568,94	2 852 730,00	2 535 000,00	2 673 100,00	2 536 500,00
8 Economie publique	1 077 784,13	775 645,98	1 143 000,00	842 600,00	1 226 000,00	851 100,00
9 Finances et impôts	1 809 955,03	13 465 900,85	1 379 900,00	13 078 000,00	843 400,00	13 230 800,00
Total des charges et des revenus	19 819 419,84	20 264 884,61	17 331 000,00	17 362 800,00	16 719 200,00	17 205 500,00
Excédent de charges		-		-		-
Excédent de revenus	445 464,77		31 800,00		486 300,00	

BUDGET DES INVESTISSEMENTS

Le budget des investissements affiche des dépenses brutes de CHF 2'681'500.- couvertes à hauteur de CHF 632'500.- par des recettes, soit des investissements nets de CHF 2'049'000.-, en diminution de CHF 251'000.- par rapport à 2021.

Le financement de ces projets présente un excédent de financement de CHF 9'300.-.

Contrairement au budget 2021, aucun prélèvement sur les financements spéciaux, notamment le fonds donation, n'est prévu. Vous trouverez ci-après une récapitulation des principaux projets d'investissements planifiés en 2022.

DÉTAIL DU BUDGET DES INVESTISSEMENTS 2021

Objet	Travaux	Dépenses	Recettes	Total
Déchets gastro		40 000		40 000
	Equipement des places de ramassage	40 000		40 000
Dépotoir du Pichiou, Réchy		600 000	-390 000	210 000
	Construction d'un dépotoir sur la Réchy pour répondre aux exigences de la carte des dangers (étape 2/2)	600 000		600 000
	Participation de l'Etat du Valais (étape 2/2)		-390 000	-390 000
Eclairage public		60 000		60 000
	Amélioration et mise en conformité de l'éclairage public	60 000		60 000
Ecole de Chalais		13 000		13 000
	Remplacement de la sonnerie école de Chalais	13 000		13 000
Espace Bozon, Chalais		225 000		225 000
	Réfection des 2 courts de tennis, yc éclairage et du mur d'entraînement	225 000		225 000
Financement des secours sanitaires		3 000		3 000
	Participation communale à l'investissement cantonal	3 000		3 000
Gare du téléphérique, Chalais		30 000		30 000
	Vélo station	30 000		30 000
Institution handicapés		18 500		18 500
	Participation communale à l'investissement cantonal	18 500		18 500
Sentiers VTT Vercorin - Chalais		150 000		150 000
	Réalisation de sentiers VTT (étape 1)	150 000		150 000
Pompage de Bozon		330 000		330 000
	Mise en œuvre de l'approvisionnement via le réseau de Sierre et réaffectation du pompage de Bozon	330 000		330 000
Remembrement de Tsanzirou, Chalais		200 000		200 000
	Construction du réseau routier, réalisation du réseau de canalisations industrielles	200 000		200 000
	Participation des tiers	0		0
Rhône		22 000		22 000
	Participation communale à la 3ème correction du Rhône	22 000		22 000
Routes cantonales		200 000		200 000
	Participation communale à la réfection des routes cantonales	200 000		200 000
Rte forestière du Ban		150 000	-82 500	67 500
	Réfection de la superstructure de la route entre les Giettes et la cabane du Bisse	150 000		150 000
	Participation de l'Etat du Valais		-82 500	-82 500
Salle polyvalente de Chalais		300 000		300 000
	Mise aux normes de la salle polyvalente (étape 1/3)	300 000		300 000
Secteur Les Marollis, Chalais		60 000		60 000
	Prolongement de la conduite d'eau claire (étape 3/3)	60 000		60 000
Taxes des services publics			-160 000	-160 000
	Raccordement au réseau d'eau		-80 000	-80 000
	Raccordement au réseau d'égout		-80 000	-80 000
Terrains		200 000		200 000
	Acquisition de terrains	200 000		200 000
Tour du Mont, Vercorin		80 000		80 000
	Terrasse panoramique + Sentier sommet du Mont	80 000		80 000
Total général		2 681 500	-632 500	2 049 000

COMPTE DES INVESTISSEMENTS SELON LES TÂCHES

	Compte 2020		Budget 2021		Budget 2022	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	-	-	-	-	-	-
1 Ordre et sécurité publics, défense	15 671,10	-	-	-	-	-
2 Formation	-	-	-	-	313 000,00	-
3 Culture, sports et loisirs, église	122 467,60	20 000,00	500 000,00	-	455 000,00	-
4 Santé	2 952,15	-	3 000,00	-	3 000,00	-
5 Prévoyance sociale	1 048 886,73	-	210 000,00	-	18 500,00	-
6 Trafic et télécommunications	1 160 481,90	164 031,05	1 167 000,00	302 000,00	640 000,00	82 500,00
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	517 791,45	-127 165,20	2 010 000,00	1 310 000,00	1 252 000,00	550 000,00
8 Economie publique	169 000,00	-	22 000,00	-	-	-
9 Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes	3 037 250,93	56 865,85	3 912 000,00	1 612 000,00	2 681 500,00	632 500,00
Excédent de dépenses		2 980 385,08		2 300 000,00		2 049 000,00
Excédent de recettes	-		-		-	

PLAN QUADRIENNAL

	Budget prévisionnel			
	2023	2024	2025	2026
Total des charges financières	15 500 000.-	15 675 000.-	15 725 000.-	15 850 000.-
Total des revenus financiers	17 545 000.-	17 690 000.-	17 745 000.-	17 855 000.-
Marge d autofinancement	1 995 000.-	2 015.000.-	2 020 000.-	2 005 000.-
Endettement	18 308 000.-	17 916 000.-	17 524 000.-	17 132 000.-
Fortune	6 968 000.-	6 988 000.-	7 023 000.-	7 052 000.-
Investissements nets	1 950 000.-	1 995 000.-	2 030 000.-	2 010 000.-

CONSIDERATIONS FINALES

Le budget 2022 s'inscrit dans la ligne du résultat comptable de l'exercice 2020. Il est équilibré par une approche parcimonieuse des dépenses et prudente des recettes. De plus il permet de

couvrir les investissements de l'exercice sans avoir recours à une augmentation de l'endettement.

VIE LOCALE

MARTIAL CHEVEY

Martial Chevey est né le 26 octobre 1931 à Chalais, où il a passé toute son enfance, entouré de ses parents Alice et François.

Il n'a pas la joie de partager ses jeux d'enfant avec son frère aîné et sa petite soeur qui sont tous deux décédés à l'âge de deux ans.

Sa scolarité obligatoire terminée, il part plus d'une année dans une ferme à Bubendorf, dans le canton de Bâle-Campagne. Mais le Valais et sa famille lui manquent énormément.

A son retour, il travaille quelques années chez Sacco, avant d'être engagé comme chauffeur à l'Alusuisse. Il y restera quarante ans et rejoint la grande famille des Vétérans. Après la journée à l'usine, il aide ses parents qui ont de la campagne, des vignes et du bétail.

Martial a le bonheur d'épouser Lydia Couturier le 9 juin 1956. De leur union sont nés deux enfants: Jean-François et Elisabeth.

Très actif au sein des sociétés locales, il a pratiqué la gymnastique, il est membre du Ski-club « La Brentaz » et de la Cible. Amateur de pêche, il est un des membres fondateurs de la Gouille des pêcheurs. Mais sa plus grande passion reste le vélo.

Il a à coeur de transmettre tous ses souvenirs, bien présents dans sa mémoire encore vive.



En 2015, après 59 ans de mariage, il a la douleur de perdre son épouse. Malgré tout la vie continue. Quatre petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants sont venus agrandir la famille qui l'entoure de son mieux.

Aujourd'hui Martial vit seul dans son appartement. Il dit souvent: « j'ai dû apprendre à apprivoiser la solitude ». Il apprécie toutes les courses cyclistes à la télévision. Il se tient informé grâce à la lecture de la presse. Il aime particulièrement se retrouver dans son petit coin de paradis, à la Bouchia, où il soigne les quelques fleurs qu'il a plantées.



INÈS MONNET

Inès Monnet est née à Noës le 23 juin 1931. Elle est l'aînée de douze enfants de la famille Robert et Marguerite Monnet.

Après sa scolarité, elle fait des saisons dans des hôtels et dans des familles. En 1953, elle part travailler dans l'entreprise Camille Bloch à Courtelary. Par la suite, elle travaillera dans l'horlogerie durant 40 ans à Saint-Imier.

A l'âge de la retraite en 1993, elle revient en Valais où elle retrouve sa famille. Les promenades, la lecture et le jardinage ont occupé ses journées. Inès est toujours active et indépendante.

NOS NONAGÉNAIRES EN 2022

Monsieur Devanthéry Aloys, 11.02.32, Chalais

Madame Rudaz Blanche, 02.04.32, Chalais

Madame Caloz Josiane, 14.05.32, Chalais

Madame Kováts Laure, 04.09.32, Vercorin

Monsieur Chevey Yvan, 25.09.32, Vercorin

Madame Martin Hélène, 29.10.32, Réchy

Monsieur Solioz Herbert, 04.11.32, Chalais

Madame Zufferey Lucie, 25.12.32, Chalais

PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT VERCORIN (SDV)

Il y a un peu plus d'une année, la nouvelle société de développement Vercorin (SDV) voyait le jour dans un contexte où la création de la SA du Tourisme (VTSA) en 2020 avait fondamentalement modifié sa raison d'être et son fonctionnement en matière de mandat et de ressources.

Il a donc fallu se réinventer, créer un nouveau comité qui avec ses 13 membres se voulait représentatif des principaux secteurs de notre vie villageoise, élaborer de nouveaux statuts. Aux termes de ces derniers la SDV gardait l'une de ses prérogatives traditionnelles : «représenter et défendre les intérêts du tourisme local et des villageois» mais y ajoutait un autre élément, à savoir «donner un appui à l'organisation et à la coordination des manifestations se déroulant sur son territoire et prendre l'initiative de nouvelles manifestations villageoises». En date du 22 septembre 2021, la Commune de Chalais devait accepter ces nouveaux statuts de la SDV ouvrant la voie à la reconnaissance de cette dernière auprès du canton en tant que «société d'utilité publique».

Une année plus tard, les ambitions de la SDV ont commencé à prendre forme, non sans difficulté en raison, comme on l'imagine bien, de l'impact de la pandémie mais encore de l'imbroglio financier hérité de l'ancienne organisation. Ce problème ayant été résolu après plusieurs mois d'efforts des uns et des autres, la SDV a alors pu s'attaquer au dossier des manifestations villageoises en même temps qu'elle faisait son entrée, à travers

l'achat de 15 actions nominales de CHF 1'000, dans le conseil d'administration (CA) de VTSA pour participer aux discussions portant sur le développement touristique de notre village.

L'année 2022 devrait confirmer les orientations de la SDV: la recherche d'un partenariat productif au sein du CA de VTSA; l'établissement d'une liste de manifestations d'importance que la SDV souhaite soutenir et encourager; l'identification de mécanismes de financement devant permettre leurs réalisations.

Aujourd'hui plus que jamais la nouvelle SDV entend jouer le rôle de catalyseur des sociétés locales et des comités organisateurs dans le but de dynamiser l'attractivité et la vie sociale de Vercorin et de ce fait participer à la promotion de l'image de la destination.

Ainsi, citoyens et citoyennes de notre commune, résidents et résidentes, n'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos commentaires et suggestions.

L'avenir touristique de notre commune vous intéresse? Des villages animés font partie de vos souhaits? Alors, rejoignez notre société fraîchement réinventée.

Bien cordialement

◀ Michel Minnig, président SDV

N'hésitez pas à nous contacter : info@sdvercorin.ch

Michel Minnig	079 542 24 58	Président
Pascal Veillon	079 704 90 93	Secrétaire général
John Renggli	079 220 02 15	Trésorier
Martine Favarger		Résidences secondaires
Jean-François Neurohr	079 457 21 03	Commerces et entreprises
Amélie Nanchen Devanthéry	078 835 52 80	Habitants de Vercorin
Valentin Perruchoud	079 729 91 24	Habitants de la plaine
Cédric Porchet	078 710 04 45	Sociétés locales à vocation sportive
Baptiste Neurohr	078 602 29 03	Sociétés locales à vocation sportive
Claude Franzetti	079 715 77 38	Sociétés locales à vocation culturelle et artisanale
Christian Jacot Descombes	078 670 02 82	Coordination et appui pour manifestations
Jean-Luc Bétrisey	079 637 12 63	Coordination et appui pour manifestations
Karen Nicoulaz Amacker	079 779 06 12	Secrétariat manifestations



MICHEL MINNIG



JOHN RENGGLI



PASCAL VEILLON



JEAN-FRANÇOIS NEUROHR



MARTINE FAVARGER



CÉDRIC PORCHET



AMÉLIE NANCHEN DEVANTHÉRY



VALENTIN PERRUCHOUD



BAPTISTE NEUROHR



CLAUDE FRANZETTI



CHRISTIAN JACOT DESCOMBES



JEAN-LUC BÉTRISEY



KAREN NICOULAZ AMACKER

VERCORIN, UN VILLAGE, UNE DESTINATION



LE POINT DE SITUATION

En décembre 2019, l'Assemblée primaire de Chalais a accepté le règlement communal sur les taxes de séjour assorti d'une nouvelle stratégie touristique qui vous a été présentée lors de ladite séance.

Deux ans après ce vote, il nous paraît intéressant de vous présenter les premiers résultats tangibles de cette nouvelle organisation du tourisme sur Vercorin, ainsi que les premières réalisations qui en ont découlé.

ORGANISATION DE LA DESTINATION

Notre village touristique est trop petit pour que les partenaires puissent se permettre d'avoir des visions divergentes sur le développement de la destination touristique de Vercorin. Prêchant par l'exemple, la Commune a joué un rôle moteur afin de faciliter la mise en commun des structures opérationnelles des sociétés dans lesquelles elle détient des participations importantes.

Ainsi, dès le 1^{er} mai 2021, j'ai pris mes nouvelles fonctions de directeur de la Destination avec pour mission de mettre en musique la stratégie définie dans le Masterplan validé par la Commune. Les objectifs assignés sont clairs, il s'agit de faire croître l'activité touristique de la Destination (*nuitées commerciales et premiers passages à la télécabine*) en veillant à ne pas augmenter l'empreinte carbone de notre village de Vercorin et en préservant la qualité de vie de sa population.

Première mesure concrète mise en place au niveau de l'organisation de la Destination, depuis juillet 2021, l'ensemble du personnel administratif et commercial de Vercorin Tourisme SA, de la Société de la Télécabine de Vercorin SA et de Téléphérique Chalais - Vercorin SA est regroupé dans un seul lieu et assure en commun la gestion des tâches liés à ce domaine pour les 3 sociétés. Cela permet à chacune des collaboratrices d'avoir un domaine d'activité bien défini, ainsi que de mettre en place un système de suppléance performant tout en permettant de jouer sur les synergies pour optimiser l'efficacité de nos services en particulier en lien avec la communication.

Deuxième mesure concrète, ces entités se retrouvent sous la même bannière et le même logo, celui d'une destination unie et ambitieuse à la fois proche des gens et de la nature.

DES RÉALISATIONS CONCRÈTES

Viser les familles avec des enfants en âge scolaires, ainsi que les personnes susceptibles de se rendre à Vercorin hors des périodes de vacances scolaires, tels sont les 2 segments de clientèle principaux que la Destination souhaite atteindre au travers de sa stratégie touristique. Pour attirer cette clientèle dans notre Destination, il ne suffit cependant pas de simplement le déclarer, il faut aussi leur offrir des facilités susceptibles de les séduire.

C'est donc dans cet objectif que Vercorin Tourisme a présenté son premier avant-projet d'aménagement du Creux du Lavioz à la population en juin 2021. L'idée est d'y développer un espace de loisirs quatre saisons. Pour ce faire, en dehors des animations et activités qu'il y aura lieu de développer progressivement, il est également important de prévoir un espace intérieur qui offre les facilités nécessaires pour s'occuper des enfants en bas âge, ainsi qu'une salle de jeux pour permettre aux petits de se chauffer et de se distraire entre la pratique des activités extérieures. Parallèlement, et afin de satisfaire, nos jeunes hôtes, une place de jeux toute neuve a été créée au Crêt du Midi derrière le restaurant. Pour ce qui est de la clientèle urbaine de plus de 50 ans, nous avons décidé de miser sur 2 axes principaux pour la séduire.

Le premier est lié aux beautés naturelles et au cachet que notre village touristique a su préserver. Mettre en valeur le réseau de sentiers pédestres accessibles par tout un chacun, la beauté de notre cœur de village, ainsi que l'accès à des espaces d'une très grande valeur environnementale, telle que le Vallon de Réchy tout en sensibilisant nos hôtes à la fragilité de ces zones protégées, tel peut être résumé notre premier axe de travail.

Pour le second axe, nous misons sur l'accessibilité de Vercorin en transport public, pour convaincre les résidents de Lausanne, de Berne ou d'autres villes du Plateau qu'ils peuvent atteindre Vercorin en moins de 2 heures et donc profiter d'un dépaysement complet pour une journée ou pour un séjour plus long. Des campagnes de publicité allant dans ce sens ont d'ores et déjà été lancées sur ces 2 sites et nous continuerons ces prochains mois à miser sur cette communication en parallèle des activités de promotion menées par Sierre Anniviers Marketing au niveau suisse.



Parallèlement, une commission de réflexion sur la mobilité au sein de la destination a été mise sur pied pour plancher sur les enjeux et les défis qu'il y aura lieu de relever à court terme, mais surtout pour proposer rapidement des solutions aux problèmes (parcage, déplacements, accessibilité, ...) qui vont immanquablement accompagner la croissance de l'activité touristique voulue pour notre destination.

Ces premiers résultats sont encourageants et démontrent que notre stratégie est fondée. Cependant, l'industrie touristique est ainsi faite que chaque 1er janvier, on repart à 0 et que la réalisation d'un bon exercice ne présage aucunement des résultats de l'exercice prochain tant les facteurs externes, tels que la météo par exemple peuvent jouer un rôle prépondérant. Il est donc important de continuer nos efforts et d'essayer par tous les moyens de convaincre l'ensemble des prestataires touristiques de la Destination de l'importance non seulement de tirer à la même corde, mais surtout de tirer tous dans le même sens afin de faire avancer Vercorin dans le sens voulu par nos autorités.

◀ Arthur CLIVAZ

OÙ EN SOMMES-NOUS SUR LA ROUTE DES OBJECTIFS FIXÉS?

Premiers passages aux remontées mécaniques (+20% en 2025 par rapport à 2018)

	2017	2018	2019	2020
Premiers passages	100 854	123 244	137 773	128 208
Evolution en %		22,20%	11,79%	-6,94%
Par rapport à 2018			11,79%	4,03%

Nuitées commerciales (+30% en 2025 par rapport à 2018)

	2017	2018	2019	2020
Nuitées commerciales	21 376	33 962	32 237	43 490
Evolution en %		58,88%	-5,08%	34,91%
Par rapport à 2018			-5,08%	28,05%

Empreinte carbone de la destination (stabilité par rapport à 2019)

	2019	2020
Tonnes de CO ²	8 325,4	8 480,4
Par rapport à 2019		1,86%
Hors électricité *	6 834,9	6 594,7
Par rapport à 2019		-3,51%



vercorin
SI PROCHE. SI NATURE.

LA PORTE D'ENTRÉE DU VAL D'ANNIVIERS À **1H47** DE CHEZ VOUS !



LAUSANNE 06:50 — Siere 08:08 — Chalais 08:23 — VERCORIN 08:37 — Crêt du Midi 2'336 m 08:50






INFOS PRATIQUES

CHALAIS INFO

ESPACE VIE LOCALE, ASSOCIATIVE ET HABITANTS

N'hésitez pas à nous communiquer vos projets, histoires, photos ou anecdotes, deux pages des prochains Chalais Info seront consacrées à la mise en lumière de notre vie locale, associative et de ses habitants.

Contact: presidence@chalais.ch



<https://www.facebook.com/chalais.ch>

Page Facebook officielle
de la commune de Chalais

Abonnez-vous à la page

Actus & Infos à suivre et à partager



ADMINISTRATION COMMUNALE

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter le Secrétariat communal.

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, mercredi et vendredi
de 8 h à 12 h ou sur rendez-vous.

Place des Ecoles 2
3966 Chalais

Tél. 027 459 11 11
info@chalais.ch
www.chalais.ch



DÉCHETTERIES

Dépôt des huiles usées, matériaux encombrants, frigos, ferraille et déchets végétaux.

ECOPOINTS

Dès le 1^{er} juin 2021, afin de préserver la tranquillité du voisinage, les écopoints de plaine sont fermés les dimanches.

Déchetterie intercommunale de Chétroz	Matin	Après-midi
Lu fermée, Ma, Me, Je, Ve :	08h00 - 11h45	13h15 - 17h45
Sa & veille de fête:	Fermeture 1 heure avant	

Déchetterie intercommunale de l'UTO	Matin	Après-midi
Lu fermée, Ma, Me, Je, Ve :	08h00 - 11h45	13h30 - 17h45
Sa & veille de fête:	Fermeture 1 heure avant	

Déchetterie de Vercorin	Été / dès le 15 mars	Hiver / dès le 1 ^{er} novembre
Lundi	16 h à 19 h	
Mercredi	16 h à 19 h	13 h à 15 h
Samedi	10 h à 12 h / 13 h à 15 h	10 h à 12 h

CHALAIS INFO - BULLETIN D'INFORMATION DU CONSEIL COMMUNAL DE CHALAIS, N° 3, DÉCEMBRE 2021

Edition Administration communale de Chalais, Place des Ecoles 2, 3966 Chalais

Graphisme Grand & Partenaires

Photos Merci à Laurent Borella, Philippe Pellat et Vercorin Tourisme

Composition et Impression Schoechli Impression & Communication

Tirage 1850 exemplaires



COMMUNE DE
CHALAIS